

abonnés, 44 stations principales et 40 postes téléphoniques, plus 600 milles de fil pour la communication à longue distance. Elle exerçait un monopole de fait dans toutes les provinces, sauf la Colombie Britannique, où s'exerçait la concurrence de la British Columbia Telephone Co., Ltd.

L'âpreté de la concurrence qu'elle subit dans les Provinces Maritimes détermina la Compagnie Bell à céder, en 1888, ses intérêts en Nouvelle-Ecosse à la Maritime Telegraph and Telephone Co., et ses intérêts au Nouveau-Brunswick à la New Brunswick Telephone Co., tout en conservant des actions dans ces deux compagnies. Dans les Provinces des Prairies, ce furent les gouvernements du Manitoba et de l'Alberta qui achetèrent en 1908 les compagnies téléphoniques de leurs provinces, la Saskatchewan suivant cet exemple en 1909. Les lignes téléphoniques d'Ontario et de Québec appartiennent encore pour le plus grand nombre à la Compagnie de Téléphone Bell.

Réseaux téléphoniques.—Dans les 2,415 réseaux téléphoniques existant en 1929 (tableau 73) figurent les trois grands réseaux provinciaux du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, un réseau plus petit appartenant à la province d'Ontario et un autre appartenant au service des Parcs Nationaux du ministère de l'Intérieur. Ce chiffre englobe également 137 réseaux municipaux, les plus importants appartenant aux cités d'Edmonton, Fort William et Port Arthur. Parmi les 1,543 compagnies coopératives de téléphone, 1,176 sont dans la Saskatchewan et 205 dans la Nouvelle-Ecosse. Enfin on compte également 492 compagnies par actions, 106 en nom collectif et 132 exploitées par des particuliers.

La vulgarisation du téléphone depuis 1911 est clairement indiquée dans le résumé statistique du tableau 72, montrant une augmentation de 302,759 en 1911 à 1,399,986 en 1929, ou de 4·2 à 14·3 téléphones par 100 de population. Par provinces, le nombre de téléphones en 1929 est le suivant: Ontario 619,580, Québec, 293,353, Colombie Britannique 125,861, Saskatchewan 116,467, Alberta, 80,273, Manitoba 79,279, Nouvelle-Ecosse, 44,575 Nouveau-Brunswick 33,910, Ile du Prince-Edouard 6,553, territoire du Yukon 135. Le nombre d'instruments par 100 de population estimative est comme suit: Colombie Britannique 21·2, Ontario 18·9, Saskatchewan 13·4, Alberta 12·4, Manitoba 11·9, Québec 10·9, Nouveau-Brunswick 8·1, Nouvelle-Ecosse 8·1 et Ile du Prince-Edouard 7·6. Dans sa proportion du nombre de téléphones au chiffre de sa population, le Canada avec 14·3 téléphones par 100 de population est le deuxième pays, venant après les Etats-Unis qui ont 16·3 téléphones par 100 de population.

On estime à 2,525,500,000 messages locaux et 37,851,600 messages à longue distance le nombre de conversations téléphoniques en 1929. Ces estimations sont basées sur les calculs fournis par des réseaux exploitant plus de 83·6 p.c. de tous les téléphones au Canada, ces calculs étant eux-mêmes basés sur les constata-